Procès-verbal d’une assemblée générale constitutive

Le XX/XX/XXXX à XXX, les fondateurs de l’association XXXX se sont réunis en Assemblée générale constitutive. Étaient présentes les personnes suivantes :

• M. X

• …

• …

M. X est nommé président de séance ;

M. X est nommé secrétaire de séance.

Le président rappelle l’ordre du jour :

• Présentation du projet d’association.

• Lecture, présentation, discussion et adoption des statuts.

• Désignation des membres du conseil d’administration et du Bureau initiaux.

• Détermination du montant initial des cotisations.

• Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration.

• Autres sujets divers.

Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix les questions suivantes,

conformément à l’ordre du jour :

• ...

• Lecture et adoption des statuts.

• L’Assemblée générale constitutive adopte à l’unanimité les statuts proposés.

• Désignation des membres du conseil d’administration et du Bureau initiaux.

L’Assemblée désigne MM. X, X, X et X en qualité de membres du Bureau. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts. Cette résolution est adoptée à l’unanimité.

**Détermination du montant des cotisations**

L’assemblée fixe la cotisation annuelle à X euros.

**Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration**

L’Assemblée générale constitutive donne pouvoir à M. X aux fins d’effectuer toutes démarches nécessaires à la constitution de l’association (déclaration à la préfecture et publication au Journal Officiel). Cette résolution est adoptée à l’unanimité.

Il est dressé le présent procès-verbal de l’Assemblée générale constitutive, signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

À X, le XX/XX/XXXX

Signatures

Le Président, Le Secrétaire,